



Christelle DUBOS
Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre
des Solidarités et de la Santé

Jean-Gérard PAUMIER
Président du Conseil départemental
d'Indre-et-Loire

Olivier NOBLECOURT
Délégué interministériel à la prévention
et à la lutte contre la pauvreté

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 17 janvier 2019

Lutte contre la pauvreté : L'Etat et le département d'Indre-et-Loire s'engagent ensemble dès 2019 en signant la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi.

En présence de Christelle DUBOS, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités, Corinne ORZECOWSKI, Préfète d'Indre-et-Loire, et Jean-Gérard PAUMIER, président du département d'Indre-et-Loire, ont signé jeudi 17 janvier, une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi. Cette signature s'inscrit dans la nouvelle démarche de contractualisation entre l'Etat et les départements, portée par la secrétaire d'Etat, avec Olivier NOBLECOURT, délégué interministériel : l'Etat appuie les départements qui s'engagent dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour développer de nouvelles solutions adaptées aux besoins des populations précaires sur leurs territoires.

L'Indre-et-Loire est l'un des 10 territoires démonstrateurs dans lesquels la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté est mise en place de manière accélérée et renforcée. Il devient le quatrième département signataire avec l'Etat et bénéficie à ce titre d'un soutien prévisionnel de près de 650 000€ en 2019. Le département s'engage ainsi à empêcher les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance à l'atteinte de la majorité, renforcer l'accès aux droits sociaux et améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle des allocataires du revenu de solidarité active.

En complément, l'Etat soutient **deux initiatives** du département, dès janvier 2019 :

Un accompagnement renforcé pour les allocataires du RSA

Le département développe un système d'information pour faciliter le parcours d'insertion des allocataires du RSA, avec notamment un **dossier unique d'insertion** qui permettra

- l'accès des référents aux dossiers individuels, la gestion du contrat d'engagement et la dématérialisation des courriers et fiches de liaison ;
- la mise en ligne d'une offre d'insertion actualisée, la gestion en ligne des rendez-vous et le déclenchement plus rapide des actions d'accompagnement.

L'outil sera opérationnel dès le 1^{er} janvier 2020 pour les 9 000 allocataires et les 300 professionnels concernés.

Le développement d'actions de prévention en zone rurale à travers un nouveau dispositif d'accueil de jour et le lancement d'un bus de la prévention pour des consultations itinérantes de PMI

Pour améliorer ses politiques « d'aller vers » les familles les plus vulnérables, surtout en milieu rural, le département propose :

- la création d'une **antenne itinérante du service d'accompagnement de jour du jeune enfant et de la parentalité** (SAJJEEP) ;
- le lancement d'un **bus de la prévention** avec à bord un médecin, une sage-femme et une infirmière puéricultrice effectuant des consultations pédiatriques préventives.

Avec cette convention, le département d'Indre-et-Loire réaffirme son soutien auprès des personnes en situation de précarité, en particulier auprès des plus jeunes.

Contact presse :

Cabinet de Madame DUBOS : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Cabinet de M. Jean-Gérard PAUMIER :

Cabinet de M. NOBLECOURT: anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr